



## Vendre une maison en donation partage

Par **ROY Patrick**, le **04/11/2016** à **10:41**

Dans quelles conditions peut-on vendre une maison en donation partage ( deux frères ) leur père , usufruitier , 97 ans , vient de partir en maison de retraite .  
Cette maison sera inoccupée et se dégradera . D'autre part il y aura besoin d'un complément financier pour payer la maison de retraite.  
merci pour vos conseils

Par **youris**, le **04/11/2016** à **11:25**

bonjour,  
pour vendre un bien immobilier, il faut l'accord de ses propriétaires, donc des nus-propriétaires et de l'usufruitier.  
il est possible de vendre la nue-propriété du bien mais il faudra trouver un acquéreur que cela intéresse.  
la possibilité de vendre dépend donc de votre père usufruitier.  
salutations